

AGORES

# 38<sup>e</sup> FORUM DE LA RESTAURATION TERRITORIALE

LA RESTAURATION COLLECTIVE TERRITORIALE AU CROISEMENT  
DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ATTENTES SOCIÉTALES.

**29 AU 31 MAI 2024**

AU THÉÂTRE JEAN FRANÇOIS VOGUET, 18 ALLÉE MAXIME GORKI  
94101 FONTENAY-SOUS-BOIS (VAL DE MARNE)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

LA PARTICIPATION AU FORUM PEUT ÊTRE COMPTABILISÉE  
EN JOURNÉES DE FORMATION PAR LE CNFPT.

Rapprochez-vous du gestionnaire Formation de votre collectivité  
pour effectuer votre inscription en ligne à l'aide du **code suivant** :  
**Congrès Agores 38<sup>e</sup> Forum • Z24AG**

*Nota : le CNFPT ne prendra en charge aucun frais de mission ni ne participera  
financièrement à l'inscription. L'inscription est à faire en parallèle auprès d'Agores  
via ce bulletin d'inscription.*



Organisé par



en partenariat avec



et avec le soutien de



### À RETOURNER PAR COURRIER OU COURRIEL À

**Carine Chevalier**

Responsable restauration scolaire intercommunale

11 bis rue des Pinauds, 17100 Saintes

c.chevalier@agglo-saintes.fr

Tél. 05 46 92 34 68

**Carole Vasseur**

Responsable restauration municipale

29 rue du tour des portes, 56100 Lorient

cvasseur@mairie-lorient.fr

Tél. 02 97 83 25 91

### INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

#### → État civil

Nom : .....

Prénom : .....

#### → Vie professionnelle

Employeur :

Mairie

Syndicat

Conseil Départemental

Région

Communauté de communes ou d'agglomération

Autres (à préciser) : .....

Fonction : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone professionnel : .....

Téléphone portable : .....

Courriel (à noter très distinctement, gage de notre réactivité  
dans l'envoi des informations) : .....

### TRANSPORT

#### → Moyen de transport utilisé

Les hôtels n'ayant pas ou peu de parking, il est préférable  
de privilégier le train ou l'avion.

Train  Avion  Voiture  Covoiturage

Préciser la personne avec qui vous covoiturez : .....

DROIT À L'IMAGE

En cochant cette case, je ne souhaite pas que mon image soit diffusée.

## INSCRIPTION ET TARIFS

### → Forfait 2 ou 3 jours • 625 €

Accès aux conférences, au salon professionnel + 2-3 nuitées, déjeuners et le dîner du mercredi 29 mai

#### > Cocher les journées

Mercredi 29 mai  Jeudi 30 mai  Vendredi 31 mai (matin)

#### > Cocher les nuitées

Mardi au mercredi  Mercredi au jeudi  Jeudi au vendredi

### → Participation à la journée ou vendredi matin uniquement

Accès aux conférences et salon professionnel, déjeuner inclus, pas de nuitée

Tarif journée 200 €  Tarif demi journée de 100 €

Tarif journée préférentiel\* 50 €/journée

\* Réservé aux petites communes (moins de 5000 habitants), collègues, lycées du département Val de Marne (94)

#### > Cocher la journée

Mercredi 29 mai  Jeudi 30 mai  Vendredi 31 mai (matin)

#### > Cocher la nuitée souhaitée si besoin

Coût supplémentaire 90 €

Mardi au mercredi  Mercredi au jeudi  Jeudi au vendredi

Coût facturé : € / personne

## DÉJEUNERS ET DÎNERS

Les déjeuners et dîners sont préparés par la ville de Fontenay-sous-Bois et la SEMGEST (réservation obligatoire : places limitées).

### → Mercredi 29 mai

#### > Déjeuner sur le Forum

Coût compris dans l'inscription journée ou forfait

Je serai présent pour ce déjeuner (réservation obligatoire)

#### > Soirée du Forum . Soirée «Années folles» à l'Espace Congrès Les Esselières à Villejuif, à partir de 20h

Porter un objet ou un vêtement sur le thème des années folles (1920/1930) et/ou Paris

Je participerai à cette soirée (réservation obligatoire)

### → Jeudi 30 mai

#### > Déjeuner sur le Forum

Coût compris dans l'inscription journée ou forfait

Je serai présent pour ce déjeuner (réservation obligatoire)

#### > Soirée associative

Soirée en Bateau-mouche sur la péniche PATACHE, départ à 20h de l'embarcadère du Pont de l'Alma

Je serai présent à cette soirée (réservation obligatoire)

### → Vendredi 30 mai

#### > Déjeuner sur le Forum (réservation obligatoire)

Compris dans l'inscription 1/2 journée ou forfait

Je serai présent pour ce déjeuner (réservation obligatoire)

## NUITÉES : INFORMATION ANNULATION

Conformément au courrier transmis relatif à l'hébergement, **toutes les nuitées réservées et qui n'auront pas été annulées au plus tard le 13 mai 2024 seront facturées** à la collectivité, sur la base du coût réel des frais d'hébergement.



## FACTURATION

La facture sera envoyée par le trésorier d'Agores après le Forum avec l'attestation de présence. Merci de conserver les informations ci-dessous.

### Association non assujettie à la TVA

SIREN : 513 537 720

SIRET : 513 537 720 00023

CODE APE : 9412 Z

IBAN FR 76 1382 5002 0008 1100 6562 342

BIC CEPAFRPP382

Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

## MODE DE RÈGLEMENT

(prise en charge possible dans le cadre de votre parcours formation)

Chèque bancaire joint libellé à l'ordre d'AGORES

Mandat administratif

### → Adresse de facturation, si règlement par mandat administratif

Merci d'écrire lisiblement l'adresse complète

Collectivité : .....

Service : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

### Coordonnées CHORUS PRO

SIRET de la collectivité : .....

Code Service : .....

Numéro d'engagement : .....

Votre collectivité a besoin d'une convention

Adresse mail pour l'envoi : .....

.....